



Elections au CNESER :

Pour défendre les EPST et leurs personnels, VOTONS CGT !

Pour la première fois, les personnels des Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (E.P.S.T), CNRS, INRA, INSERM, IRD, IRSTEA, INRIA, INED, IFSTTAR sont appelés à voter pour **le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CNESER**. La loi « Fioraso » a élargi les compétences du CNESER à celles qui étaient précédemment dévolues au Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, le CSRT, instance qui a été dissoute. Cette nouvelle instance comportera 40 nommés et 60 élus par des collèges représentant l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur, des EPST et des Etablissements publics à caractère industriel et commercial, les EPIC. **Pourquoi voter à nouveau après les élections professionnelles dans la Fonction Publique, au Comité technique ministériel et aux Comités techniques propres à chacun des EPST ?** En fait, le nouveau CNESER se situera en amont de toutes ces instances, et les avis qu'il rendra au plan national seront susceptibles d'influencer la politique du gouvernement sur toutes les questions d'enseignement supérieur et de recherche.

Pourquoi voter CGT au CNESER ?

Si vous voulez que les avis du CNESER aillent dans le sens des intérêts des personnels et du développement de la recherche publique face à l'austérité budgétaire et aux restructurations massives, il est primordial d'y envoyer des élus qui défendront un service public national d'enseignement supérieur et de recherche.

La CGT défendra :

- **La création de postes** de titulaires en nombre suffisant dans toutes les catégories des EPST pour assurer nos missions de service public de recherche, et la mise en place d'un vrai plan de titularisation des non-titulaires sur des fonctions pérennes.
- **Le rétablissement d'un budget récurrent** d'Etat à la hauteur des besoins pour les EPST et les Universités.
- **L'abandon du Crédit d'impôt recherche** et la ré-attribution des fonds ainsi dégagés à la Recherche publique (EPST et EPIC) et aux Universités, notamment pour créer des emplois.
- **La remise en cause de la politique de régionalisation** de Recherche publique et de l'enseignement supérieur dont la structuration doit demeurer nationale.
- **Le maintien du caractère national des EPST**, qui ne peuvent se réduire à des outils pour l'innovation des entreprises en région dans le cadre des COMUE.
- **Le maintien d'un statut national pour les personnels des EPST**, statut qui doit être renégocié pour améliorer nos grilles de salaires et nos déroulements de carrière, et l'abandon des rémunérations et primes au « mérite » ou à « l'excellence ».
- **Une recherche publique qui fait avancer les connaissances** et leurs applications au service de la société. Une politique publique de reconquête industrielle, basée sur des programmes de recherche technologiques ambitieux peut y contribuer.

Nous sommes tous concernés : votons CGT !

Candidats chercheurs

Titulaire

1. Ferrier Laurent, INRA
2. Duchesne Sophie, CNRS
3. Chaix Basile, INSERM
4. Delaunay Karine, IRD
5. Gressel Reinhard, IFSTTAR
6. Gramaglia Christelle, IRSTEA

Suppléant(e)

- Chatenay Didier, CNRS
Belgareh Naima, CNRS
Sturm Peter, INRIA
Courtin Françoise, INSERM
Rault Wilfried, INED
Caron Lise, CNRS

Candidats ITA

Titulaire

1. Labat Carlos, INSERM
2. Klein Lorena, CNRS
3. Grebaut Pascal, IRD
4. Calderan Lissette, INRIA

Suppléant(e)

- Delaunay Sabine, INRA
Bœuf Christiane, INRA
Haddak Mouloud, IFSTTAR
Guillaume Serge, IRSTEA

Rejoignez la CGT !

Contact : cgt@inra.fr